



*Date de dépôt : 9 avril 2025*

## **Réponse du Conseil d'Etat** **à la question écrite urgente de Pierre Nicollier : Grève de mars 2025 : quelle mobilisation ?**

En date du 21 mars 2025, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*Certains collaborateurs de l'école primaire ont décidé de faire grève le 17 mars 2025 suite à l'appel de la SPG. Ces collaborateurs sont tenus de s'annoncer grévistes.*

*Afin de mieux appréhender l'ampleur du mouvement de contestation ainsi que ses effets, mes questions sont les suivantes :*

- ***Combien d'enseignants et respectivement de maîtres adjoints à l'école primaire ont fait grève le lundi 17 mars 2025 ?***
- ***Quelle était la répartition des grévistes selon les durées de grève dans ces différents groupes (combien de fois 15 min, 30 min, 45 min, etc.) ?***

*Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance des réponses qu'il apportera aux présentes questions.*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse relève 67 grévistes pour la journée du lundi 17 mars 2025.

Les données transmises par l'office du personnel de l'Etat ne permettent pas d'identifier, parmi ces personnes, celles qui exerceraient une mission complémentaire de maîtresse adjointe ou de maître adjoint. En effet, cette fonction n'est pas saisie comme un poste distinct dans les systèmes de gestion des ressources humaines, mais s'ajoute de manière fonctionnelle à une charge d'enseignement. Il n'est dès lors pas possible, dans le délai imparti, de fournir une ventilation spécifique entre enseignantes et enseignants d'une part, et maîtresses adjointes et maîtres adjoints d'autre part.

Le cumul des durées de grève pour l'ensemble des 67 personnes déclarées représente un total de 40 heures et 15 minutes.

|                          | 00h15     | 00h30     | 00h45    | 1h00      | 1h45     | Total employés | Total temps de grève cumulé en heures |
|--------------------------|-----------|-----------|----------|-----------|----------|----------------|---------------------------------------|
| <b>DGEO<sup>1</sup></b>  | 20        | 21        | 1        | 15        | 0        | 57             | 31,25                                 |
| <b>DGOMP<sup>2</sup></b> | 1         | 2         | 0        | 6         | 1        | 10             | 9                                     |
| <b>Total</b>             | <b>21</b> | <b>23</b> | <b>1</b> | <b>21</b> | <b>1</b> | <b>67</b>      | <b>40,25</b>                          |

Tableau 1: Statistique pour le lundi 17 mars 2025

A titre informatif, le nombre de grévistes pour le mardi 18 mars a été de 30, pour le mercredi 19 mars de 6, pour le jeudi 20 mars de 56, pour le vendredi 21 mars de 20, pour le lundi 24 mars de 29, pour le mardi 25 mars de 44 et, enfin, pour le mercredi 26 mars de 3.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

La présidente :  
Nathalie FONTANET

<sup>1</sup> Direction générale de l'enseignement obligatoire.

<sup>2</sup> Direction générale de l'office médico-pédagogique.